


## VOS COORDONNÉES

NOM Prénom ou RAISON SOCIALE : .....  
Adresse actuelle (n°, rue, code postal, commune) : .....  
Téléphone : ..... E-Mail : .....

## LES INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE PROJET

 **L'instruction de votre demande ne sera engagée que lorsque votre dossier sera complet.**

### LOCALISATION PRÉCISE DU PROJET

Adresse du terrain (n°, rue, code postal, commune) : .....  
Section cadastrale : ..... N° de la parcelle : .....

### NATURE DU PROJET (Cocher la case qui convient)

Résidence principale     Résidence secondaire     Bâtiment destiné à la location     Ensemble d'habitations     Lotissement  
 Autre (préciser) : .....

### AUTORISATION D'URBANISME

Avez-vous une autorisation d'urbanisme pour ce projet (déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager) ?  
 OUI → Autorisation délivrée le ..... (joindre une copie de l'arrêté de l'autorisation d'urbanisme)  
 NON → **Dans ce cas le présent document doit IMPÉRATIVEMENT être validé par le Maire de la commune sur laquelle se situe le projet (cf. cadre en bas de page)**

### TYPE DE BRANCHEMENT SOUHAITÉ

Monophasé 12 kVA maximum, de type C5 (Tarif Bleu)                       Triphasé 36 kVA maximum, de type C5 (Tarif Bleu)  
→ La tranchée gainée en domaine privé (avec fourreau de diamètre  $\square$  75 mm) du coffret de branchement en limite de propriété jusqu'au disjoncteur est-elle réalisée par vos soins ?     OUI     NON  
 Autre triphasé : Entre 36 kVA et 250 kVA de type C4 (Tarif Jaune). En cas d'usages spéciaux ou d'installations de forte puissance, veuillez fournir avec la présente demande les précisions complémentaires (chauffage électrique, moteurs, climatisation, etc.).

 **Les demandes de branchement liées à la production d'électricité (photovoltaïque, éolienne...) doivent être directement adressées à ENEDIS.**

## LES PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Copie de l'arrêté de l'autorisation d'urbanisme  
 Plan de situation (au 1/10 000°)  
 Extrait du plan cadastral (au 1/2000° ou 1/2500°)  
 Plan de masse de la construction à électrifier **mentionnant l'emplacement du coffret de branchement** (situé en limite de propriété) **et du disjoncteur** (dans l'habitation).

**Dossier complet à retourner par mail à [contact@sdehg.fr](mailto:contact@sdehg.fr)  
ou par courrier à : SDEHG - 9 rue des Trois Banquets - CS 58021 - 31080 Toulouse Cedex 6**

## VOTRE ENGAGEMENT SUR LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, demande le raccordement au réseau électrique et m'engage à verser au SDEHG le montant de ma participation financière dès que celle-ci me sera établie. Les travaux ne seront programmés qu'à compter de la réception de ce paiement.

Fait à : ..... Le : .....  
Votre signature :


## VALIDATION DE LA COMMUNE

(à faire signer par la commune uniquement en l'absence de délivrance d'une autorisation d'urbanisme)

Je soussigné(e) Mme/M. ...., Maire de la commune de .....,  
confirme avoir pris connaissance de la présente demande et autorise le raccordement au réseau de distribution publique d'électricité correspondant.  
Le : ..... Signature du Maire et cachet de la commune :

## PROCÉDURE POUR LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU PUBLIC D'ÉLECTRICITÉ

Retirer le formulaire de « **DEMANDE DE RACCORDEMENT** »  
sur [www.sdehg.fr](http://www.sdehg.fr) ou en mairie

Compléter le formulaire  
et y joindre les pièces nécessaires à l'instruction du dossier  
 *En cas d'absence d'autorisation d'urbanisme, la demande de raccordement doit  
**IMPERATIVEMENT** être validée par la commune où se situe le projet*

Déposer le dossier complet par mail, courrier postal,  
sur place au SDEHG ou en mairie

A réception de votre dossier, le SDEHG engage l'étude technique  
et la transmet à l'entreprise titulaire du marché public.

L'entreprise titulaire du marché public vous contacte  
pour vous rencontrer et chiffrer le montant des travaux.

Le SDEHG vous adresse un document, appelé « APPEL À  
CONTRIBUTION » précisant le montant des travaux à votre charge.  
**Une copie est adressée à la mairie de votre commune.**

Dès réception de votre paiement au SDEHG, l'ordre d'exécuter les travaux  
est donné à l'entreprise titulaire du marché. C'est cette même entreprise  
qui planifie la date d'intervention sur votre habitation.